

## Compte Rendu du Conseil d'Administration du mardi 7 avril 2026

### Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Demandes d'achat : petit TPE(trésorerie) et gobelets (animation).( + demandes du Badminton)
3. Subventions ANS et FDVA. Présentation des dispositifs et appel à réflexion pour de nouveaux projets.
4. Canoë-Kayak : budget participatif Jeunes.
5. Formation VRL à Château-Thébaud ?
6. Parole à l'Association de Parents d'Elèves.
7. Bilans :
  - Les rendez-vous de l'environnement
  - Festival Cinéтик.
  - Les ateliers d'écriture ( + perspectives)
8. Divers :
  - Proposition de la mairie pour la commission CCAS.
  - Quid de la PPG à Cap Caffino ?
  - Dates des Conseils d'Administration 2026-2027.
  - Clés de la salle de la Maine pour le Conseil d'Administration de mai.
  - Qui pour le pot de convivialité en mai ?

**Présents :** Isabelle DECOURTY, Sophie GOULET, Adrien GUILBAUD, Tristan LEMARIE, Delphine MAGNIETTE, Rémi MANGUIN, Chantal MENAGER, Christian MORICEAU, Carole MORISSEAU, Daniel MORISSEAU, Jean-Michel RADIGOIS, Marité RADIGOIS, Françoise SIMON, Isabelle COUCHEVELLOU, Monique LARDEAU, Denise TUAL. Association de Parents d'Elèves : Marjolaine (présidente)

**Excusés :** Thierry CLAUSSE, , Antoine MOYON, Manuel PERRET

Présents : 17 . Le quorum n'est pas atteint : 13 élus pour 14 requis.

La séance est ouverte à 20h30.

### **1. Approbation du compte-rendu précédent.**

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 mars est adopté à l'unanimité.

### **2. Demandes d'achat : petit TPE(trésorerie) et gobelets (animation).**

- Delphine MAGNIETTE propose l'achat d'un **terminal de paiement** de type SumUp, moins onéreux que la location d'un terminal en banque, location d'ailleurs devenue impossible pour une courte durée.

La question se pose de la connexion sur le site de Caffino ( pour le raid) . Mais l'objet aura d'autres usages. Compte tenu du coût peu élevé (22€ environ + taxe sur les transactions de 0,89%), le Conseil d'Administration se prononce pour l'achat d'un SumUp. S'il donne satisfaction, un deuxième sera acheté.

- **Achat de gobelets** : notre stock de gobelets en plastique s'amenuise. Carole MORISSEAU propose de faire un nouvel achat ( le précédent date de 2023). Le devis s'élève à 366€ pour 500 gobelets portant le logo de l'Amicale Laïque monochrome. Le Conseil d'Administration accepte la proposition.
- La section Badminton souhaite acquérir **des maillots pour ses joueurs**. Un échange a lieu qui permet d'indiquer à Adrien GUILBAUD et à Tristan LEMARIE vers quels distributeurs et comment procéder : la section va commander des maillots qui seront rachetés par les joueurs.
- Une autre question du Badminton : Les joueurs souhaitent bénéficier de **séances de formation**. Conseil est donné aux intéressés de contacter l'UFOLEP pour savoir de quelle façon et à quel rythme cela pourrait s'organiser : [egouriou@ufolep.org](mailto:egouriou@ufolep.org) et [rlehoux@ufolep.org](mailto:rlehoux@ufolep.org) . Il conviendra ensuite d'évaluer le surcoût et d'en informer la commission Tarifs.

### 3. Subventions ANS et FDVA. Présentation des dispositifs et appel à réflexion pour de nouveaux projets.

Françoise SIMON rappelle les grandes lignes **du projet FDVA** (Fonds de développement de la vie Associative) en précisant que les demandes sont closes pour cette année. Il faudra y penser dès janvier l'an prochain.

Correction à ce qui a été dit lors du Conseil d'Administration : il s'agit d'un dispositif de l'Etat (et non du département) relayé ensuite au niveau des territoires : "**Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'Etat de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement.**"

**Les demandes de subvention auprès de l'ANS** (Agence nationale du Sport) doivent être faites avant le 11 mai, 18h. Elles concernent les sections sportives fédérées (à la FFCK et à l'UFOLEP). Françoise SIMON se renseigne sur un élargissement aux autres sections de l'Amicale Laïque puisque celle-ci est globalement affiliée à l'UFOLEP.

Les priorités de financement vont vers : Le sport santé, L'Education par le sport, La vie sportive et le développement des pratiques, La formation des bénévoles. Sont particulièrement bienvenues les actions en faveur des publics féminins ou l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Depuis plusieurs années l'Amicale Laïque présente des demandes en lien avec le multisport et notamment le sport santé seniors, mais aussi les stages d'activité de plein air pour les jeunes, la PSC1 ou les modules d'Apprendre à porter secours dispensés dans l'école M. Canonnet.

Proposition est faite à chacun de réfléchir à un nouveau projet qui pourrait remplacer ou compléter un projet existant. Les propositions seront étudiées au prochain Conseil d'Administration pour rédaction des demandes sur le CompteAsso avant le 11 mai.

### 4. Canoë-Kayak : budget participatif Jeunes.

Le Département lance un appel à projets Budget participatif en direction des jeunes. La section Canoë Kayak étant celle qui compte le plus d'ados, Christian MORICEAU essaie de les motiver pour qu'ils déposent un projet. Conseil lui est donné de participer à l'une des réunions préalables d'information pour connaître exactement les critères d'attribution et les procédures à respecter.

### 5. Formation VRL à Château-Thébaud ?

Cette formation aux "Valeurs de la République et Laïcité" est proposée par la FAL44 via notre référent de secteur 6 : Damien GOYAL.

Elle existe sous divers formats, du stage sur 1 ou 2 jours, à l'apéro-Laïcité beaucoup plus bref. Il nous semble important que les élus de l'Amicale Laïque soient formés à ces notions parfois complexes, mais également que les élus du nouveau Conseil municipal puissent y participer, eux qui sont le garant de l'Etat sur le territoire.

Isabelle DECOURTY va voir avec Damien ce qu'il peut nous proposer comme initiation "courte" ,peut-être sur plusieurs séances pour respecter la jauge, mais regroupant l'Amicale Laïque, l'Association de Parents d'Elèves, et les élus du Conseil municipal s'ils le désirent.

## **6. Parole à l'Association de Parents d'Elèves.**

- La benne à papier : elle a bien rempli son rôle mais ne rapporte que 76€, somme dérisoire au vu du travail d'organisation. L'opération sera sans doute supprimée sous cette forme l'an prochain.
- La vente des plants a bien fonctionné : bénéfice de 300€ pour la classe ULIS. Le gain de l'an dernier servira à financer l'action Baskin en cours.
- Il reste du jus de pommes. Les bouteilles vides ne sont plus récupérées : nettoyage trop onéreux.
- L'école vient de terminer son évaluation : auto-évaluation d'abord puis évaluation par des personnes extérieures.
- La fête de l'école aura lieu le samedi 27 juin, au Bois Joli. Stands et vaisselle à réserver pour cette occasion.
- Vendredi 10 avril à 16h15 : goûter des vacances. Appel à ceux qui sont disponibles pour représenter l'Amicale Laïque. (OK pour Françoise SIMON)

## **7. Bilans :**

### **- Les rendez-vous de l'environnement.**

Bilan plutôt positif. La balade sensorielle a rassemblé une vingtaine de personnes, le spectacle avec l'humoriste musicien environ quatre-vingts, essentiellement des parents avec enfants ; en revanche, le jeu de piste l'après-midi a peu mobilisé et la fresque du Climat a dû être annulée faute de participants.

### **- Festival Cinéтик.**

Six représentations ont eu lieu sur le thème de l'addiction aux réseaux sociaux dont trois à Château-Thébaud : le samedi 21 mars après-midi, la projection des courts métrages choisis pas les jeunes de l'IFAC, suivie de la projection du film de fiction "Effacer l'historique" ; le samedi 28 mars à 20h30, la projection du film documentaire "Emprise numérique, 5 femmes contre les big5". Chaque projection a été suivie d'échanges très intéressants entre les spectateurs. En comptant les projections de nos partenaires d'Aigrefeuille, de Saint-Lumine et de Saint-Hilaire de Clisson, c'est une soixantaine de personnes qui se sont déplacées (hors membres du collectif très présents sur chaque séance).

### **- Les ateliers d'écriture (perspectives)**

Trois séances d'essai ont eu lieu qui ont donné toute satisfaction aux 4 à 7 personnes présentes aux diverses séances.

Certaines se projettent sur une action plus pérenne : une section est donc envisagée pour la rentrée sur la base d'un maximum de 7 à 8 inscrits, une séance par mois sur 10 mois. La commission tarifs devra se pencher sur le coût de la cotisation.

## **8. Divers :**

### **- Proposition de la mairie pour la commission CCAS.**

La mairie a lancé un "appel à candidatures pour membres nommés dans le cadre du CCAS" aux associations de la commune visées par l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles. L'Amicale a été sollicitée.

Les personnes qui souhaiteraient présenter leur candidature sont priées de se faire connaître auprès de la présidente puisque les candidatures sont proposées par les associations, au maire qui choisira en dernier recours.

Françoise SIMON prépare les documents sur l'aide solidaire et sur l'aide aux voyages scolaires pour les porter à la connaissance de la commission CCAS.

### **- Quid de la PPG à Cap Caffino ?**

L'animateur de PPG arrête son activité. Ce point sera examiné et détaillé lors du prochain Conseil d'Administration .

- **Dates des Conseils d'Administration 2026-2027.**

Carole MORISSEAU demande, avant d'aller réserver la salle, si nous maintenons les Conseils d'Administration à date fixe tels qu'ils le sont aujourd'hui ou s'il ne conviendrait pas de revenir au système précédent d'un jour de la semaine variable afin de ne pas pénaliser ceux qui ont une activité régulière le mardi.

Réponse est faite que l'expérience tentée l'an dernier n'a pas été concluante : l'absentéisme s'est considérablement aggravé avec l'absence de régularité. En conséquence, le Conseil décide de conserver le système réadopté depuis septembre dernier, à savoir : les CA ont lieu chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois, saut en août ( si le 1<sup>er</sup> mardi tombe pendant les vacances, le Conseil d'Administration est purement annulé pour le dit mois).

- **Clés de la salle de la Maine** pour le Conseil d'Administration de mai.

En l'absence de Carole MORISSEAU, Marité RADIGOIS accepte d'aller chercher les clés à la mairie pour le Conseil d'Administration du 5 mai.

- **Qui pour le pot de convivialité en mai ?**

Isabelle Decourty s'en charge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

**Prochain Conseil d'Administration le mardi 5 mai, à 20h30, Salle de la Maine.**

En cas d'absence, merci de prévenir Françoise SIMON, ou mieux, inscrivez-vous sur le tableau participatif en indiquant à qui vous donnez votre pouvoir de vote :  
<https://lite.framacalc.org/t11xbbd783-adr0>

*Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON*

Vu, la présidence :

*Isabelle DECOURTY*